

Togo: Maganawé rappelle les militaires dans les casernes



Le Général Dadja Martin Maganawé se signale. Le nouveau Chef d'État des Forces Armées Togolaises vient d'ordonner un repli des militaires détachés auprès des autorités civiles. Les concernés doivent s'exécuter le mardi prochain. Les réticents seront considérés comme déserteur.

{loadmoduleid 212}

L'information est contenue dans une note de service en date du 06 janvier dernier.

Dans sa décision envoyée principalement à la direction de la gendarmerie nationale, l'ancien secrétaire général du ministère des anciens combattants et de la défense demande un repli « catégorique » de tous les éléments auprès des autorités civiles.

Parallèlement, il ordonne qu'un seul élément soit désormais maintenu auprès des ministres en fonction.

{loadmoduleid 214}

La mesure prise par le Général prend effet à partir du mardi 12 janvier. Les responsables des corps d'armée doivent rendre compte le mercredi 13 janvier.

Tout contrevenant « sera considéré comme déserteur », selon la note.

Nommé en décembre dernier en lieu et place de Félix Abalo Katanga, le Général Maganawe est à sa première décision de grande ampleur.

{loadmoduleid 220}